

## Élection municipales 2005

Pierre Jean présente son équipe  
**L'ÉQUIPE QUI EAU'SE**

P. 5



**S**emaine de la prévention incendie

**Changez de pile  
pour l'amour!** P. 4



.....  
**U**ne 25e rentrée scolaire à La Francolière



*Déploie tes ailes,  
réalise tes rêves*

P. 12

C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

#### ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

#### DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

#### Publicité

Raynald Laflamme

#### Petites annonces

Raynald Laflamme

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Photos première page

Traitement numérique: Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

#### Abonnement

Jean Gendron

#### Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

#### Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

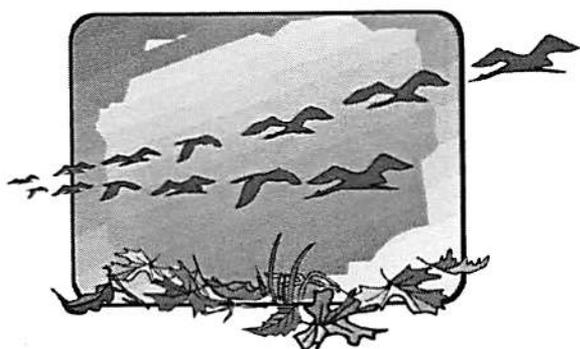
	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
<b>1/4 page</b>	<b>18,00\$</b>	<b>150,00\$</b>
1/2 page	35,00\$	300,00\$
<b>1 page</b>	<b>60,00\$</b>	<b>500,00\$</b>
Petite annonce	2,00\$	

### ABONNEMENT

Extérieur 4,00\$ 35,00\$  
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266



## SOMMAIRE

Une élection sans opposition? .....	3
Semaine de prévention des incendies.....	4
Présentation de l'équipe du maire.....	5
Les Fermières recrutent.....	6
Taxe fédérale d'accise sur l'essence .....	7
De l'argent neuf pour la Municipalité.....	7
Carole Théberge visite les aînés .....	8
Un buste de Jean Lesage à Berthier .....	9
Chronique les tiques et les puces.....	10
Comité de développement: fin des activités .....	11
Fermières: activités d'octobre.....	12
La Caisse vous informe .....	12
Collecte sélective .....	12
Capitation 2005.....	13
L'arbre est dans ses feuilles.....	13
Chronique policière .....	14
La communauté chrétienne en action.....	15
Recette des Fermières .....	16
Rentrée scolaire à La FrancoLièrre .....	17
Baseball: fin de saison.....	18-19
Fibromyalgie: rencontre d'information.....	20
Terrain de jeux 2005.....	20
Sports: Tir à l'arc.....	21
Sports: Mélanie Dubreuil.....	21
Les Débrouillards.....	22
Cassy.....	23
Au fil des jours .....	24
Les Petites annonces .....	25
L'Écho municipal .....	10 pages

## Élections Municipales 2005

# Saint-François se dirige vers une élection sans opposition

par Raynald Laflamme

La population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pourrait connaître la composition du prochain conseil municipal aussitôt que le vendredi 14 octobre dès 16h30, soit l'heure butoir pour produire une déclaration de candidature en vue des Élections Municipales 2005.

Si aucun autre candidat ne manifeste un intérêt pour la mairie ou l'un des six sièges de conseiller, le président d'élection proclamera le maire sortant Pierre Jean et son équipe élus sans opposition.

Advenant qu'une opposition se manifeste, l'élection municipale aura lieu le dimanche 6 novembre 2005 de 10h à 20h. Toujours s'il y a lieu, le vote par anticipation sera tenu le dimanche 30 octobre.

### Conditions d'éligibilité

Pour poser votre candidature à un poste électif, vous devez remplir les trois conditions suivantes :

- avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité;
- résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis douze mois le 1er septembre de l'année où doit avoir lieu l'élection;
- ne pas être inéligible.

Pour être inscrit sur la liste électorale en qualité d'électeur, vous devez remplir les conditions pour être électeur le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection. Toute personne qui aura atteint 18 ans le jour du scrutin a aussi le droit d'être inscrit sur la liste électorale. Pour vous permettre de vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale, le président d'élection doit transmettre à chaque personne inscrite sur la liste électorale un avis personnalisé la concernant.

**Société coopérative**  
**agricole**  
**de la Rivière-du-Sud**



Quincaillerie - Matériaux - Moulées - Semence - Pesticides

## C.A. DE LA RIVIÈRE-DU-SUD

34, Chemin Saint-François Ouest  
Saint-François (Québec) G0R 3A0

Courriel: [cooprivsud@globetrotter.net](mailto:cooprivsud@globetrotter.net)  
Site internet: [www.cooprds.ca](http://www.cooprds.ca)

Tél. : (418) 259-7715

Fax: (418) 259-7717



C'est sous le thème *Changez de pile pour l'amour!* que se tient, du 9 au 15 octobre, la Semaine de la prévention des incendies 2005. Encore trop de gens perdent la vie dans un incendie parce que leur résidence n'était pas munie d'un avertisseur de fumée qui fonctionne. La Semaine 2005 fait appel aux liens affectifs que les enfants entretiennent avec leurs grands-parents ou des personnes âgées qui leur sont chères.

Selon les plus récentes statistiques, les trois quarts des incendies se produisent à la maison. C'est aussi dans les résidences que surviennent presque tous les décès causés par l'incendie. Les personnes âgées et les enfants de moins de 5 ans sont les personnes les

Service de sécurité incendie de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

## Changez de pile pour l'amour!

plus vulnérables à l'incendie. Dans 75 % des incendies où les victimes étaient des personnes âgées de plus de 65 ans, il n'y avait pas d'avertisseur de fumée ou celui-ci n'a pas fonctionné. En 2003, au moins 21 personnes âgées ont perdu la vie à la suite d'un incendie.

Changez de pile pour l'amour! rappelle l'importance de changer régulièrement la pile de l'avertisseur de fumée pour qu'il soit toujours en état de fonctionner

### Des actions à ne pas oublier

- Profiter de l'occasion pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée.
- Changer vos avertisseurs s'ils ont plus de 10 ans.
- Vérifier l'état de vos extincteurs :
  - Les brasser aux trois mois.
  - Les faire remplir si nécessaire.
- Vérifier l'état de votre système de chauffage :
  - Faites ramoner votre cheminée si

vous chauffez au bois et nettoyer les conduits de fumée.

- Faites inspecter et nettoyer votre système de chauffage à l'huile par une personne compétente

### Pour plus d'information

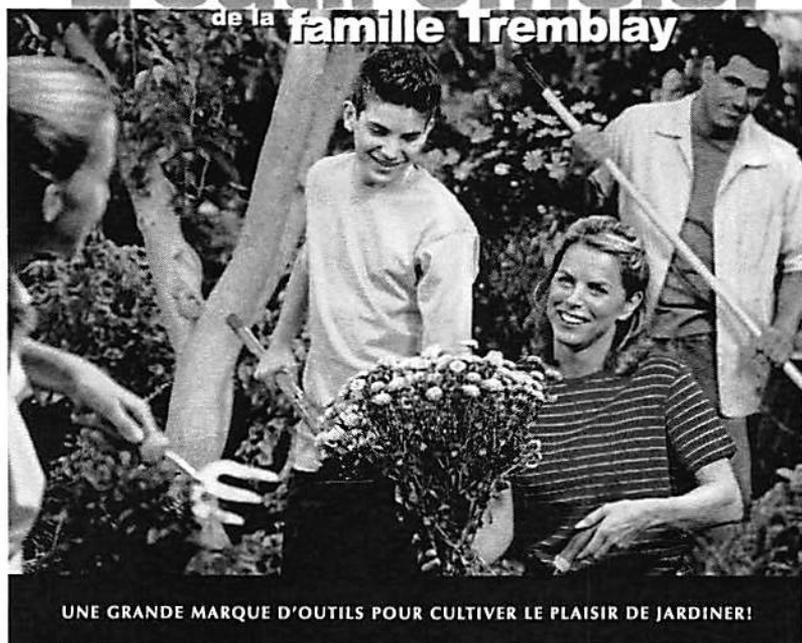
Pour tout renseignement sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de sécurité incendie de St-François au numéro 259-7228. Les personnes intéressées peuvent également visiter le site Web du ministère de la Sécurité publique, au <http://www.msp.gouv.qc.ca/incendie> sous la rubrique Prévention.

Rappelons que la Semaine de la prévention des incendies se tient chaque année, au début d'octobre, partout en Amérique du Nord. Au Québec, c'est le ministère de la Sécurité publique, en collaboration avec les services de sécurité incendie, qui organise cette semaine.

**Sylvain Lamonde, directeur  
SSI St-François**



## L'outil officiel de la famille Tremblay



UNE GRANDE MARQUE D'OUTILS POUR CULTIVER LE PLAISIR DE JARDINER!

Il y a plus de 100 ans, Alphonse et Téléphore Garant apposaient pour la première fois le nom de Garant sur un outil agricole. Depuis, ce geste a été répété des millions de fois sur des milliers de pelles rondes, de râteaux et de cisailles. Le nom de Garant s'est répandu partout au pays pour en faire la marque d'outils les mieux adaptés aux besoins des jardiniers, tant amateurs que professionnels.



**L'outil officiel  
des Canadiens**  
depuis 1895

[www.garant.com](http://www.garant.com)

## Présentation de l'équipe du maire pour les élections municipales 2005

# «L'ÉQUIPE QUI EAU'SE»



Voilà les raisons principales pour lesquelles je sollicite un nouveau mandat à la mairie.

Je profite également de l'occasion pour vous présenter mon équipe pour les postes de conseiller:

**Pierre Jean, Maire  
St-François-de-la-Rivière-du-Sud**

Le dimanche 6 novembre prochain, il va y avoir 1108 municipalités au Québec qui seront en élection. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fait évidemment partie de ce lot. Dorénavant, il n'y aura plus d'élection par rotation, ça sera tous les postes en même temps et ce, à tous les quatre ans.

J'ai eu le privilège d'être élu par acclamation, maire de St-François-de-la-Rivière-du-Sud le 13 juin 2003. J'ai été officiellement assermenté à ce poste le 7 juillet suivant.

Depuis mon élection, je me suis appliqué à assurer une saine gestion. Maintenant, je veux mener à terme deux projets importants. Le premier est la construction d'une usine de filtration d'eau potable. Les travaux sont commencés depuis la fin du mois de juillet et devraient se poursuivre jusqu'au début avril 2006. Si tout va bien, l'usine devrait être fonctionnelle fin avril, début mai 2006. Finie la qualité d'eau discutable à St-François. Le deuxième projet qui me tient particulièrement à cœur est de doter Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud d'un nouveau camion incendie qui va répondre aux normes du schéma de couverture de risques. Notre camion actuel est de l'année 1961 et il est impératif que la municipalité se dote d'un équipement moderne qui va répondre aux besoins futurs de la municipalité.

Siège N° 1	<b>M. Yves Laflamme</b>
	Monsieur Laflamme a une bonne expérience en tant que conseiller municipal et sollicite un 3e mandat. Monsieur Laflamme siège sur les comités des Loisirs, de la Bibliothèque, de l'urbanisme et de Tourisme Chaudière-Appalaches. Il connaît bien la population de St-François et les enjeux futurs.
Siège No 2	<b>M. Mario Marcoux</b>
	Monsieur Marcoux sollicite un premier mandat à titre de conseiller municipal. Depuis de nombreuses années, monsieur Marcoux fait partie du Conseil d'administration des Loisirs St-François. La connaissance des jeunes de la paroisse constitue un atout important.
Siège No 3	<b>M. Rénaud Roy</b>
	Monsieur Roy sollicite à la population un deuxième mandat. Depuis sa venue au Conseil, monsieur Roy s'est beaucoup impliqué dans les dossier environnementaux et les dossiers de l'agriculture. Il entend continuer d'être à l'écoute des gens.
Siège No 4	<b>M. Auguste Boulet</b>
	Monsieur Boulet sollicite un troisième mandat à la population. Calme, pondéré dans ses propos, il défend ses dossiers avec justesse. Souvent, il est le catalyseur de l'harmonie au sein du Conseil. De plus, il est le conseiller responsable des travaux publics.
Siège No 5	<b>M. Gaston Garant</b>
	Élu par acclamation le 13 juin 2003, monsieur Garant sollicite un deuxième mandat. Monsieur Garant, au sein du Conseil apporte une très bonne expertise en ce qui concerne les travaux publics. Son expérience dans ce domaine est indéniable et très précieuse quand vient le temps de prendre des décisions.
Siège No 6	<b>M. Jean-Yves Gosselin</b>
	Monsieur Gosselin sollicite à la population un deuxième mandat. Il veut continuer de défendre au sein du Conseil, les droits de chacun. Monsieur Gosselin est le conseiller responsable de la brigade incendie de St-François. De plus, il est très impliqué dans tous les dossiers qui traitent du monde agricole et il veut continuer à l'être.

Voilà l'équipe que je vais présenter à la prochaine élection municipale. Une équipe avec un bon bagage d'expérience et du sang neuf, bref un mixte gagnant.

# Le Cercle des Fermières de Saint-François est en recrutement

Le Cercle de Fermières de Saint-François est en campagne de recrutement dans le but d'augmenter ses effectifs.

Depuis sa fondation en 1927, le Cercle a toujours travaillé, de concert avec les autres Cercles de la province, à améliorer les conditions de vie de la femme et de la famille et à transmettre le patrimoine artisanal et culturel du Québec.

Il va sans dire que, pour continuer notre travail, il est bon que de nouvelles membres se joignent à nous. Leurs idées et les talents qu'elles viendront partager s'ajouteront aux richesses de notre Association.

Nous serons fières de vous compter parmi nous et nous vous attendons à bras ouverts. Oui, il y a une place pour toi dans notre Cercle.

Bienvenue et à bientôt.

**Mireille Fournier, 259-7526**  
Responsable Comité Recrutement

FERME HORTICOLE

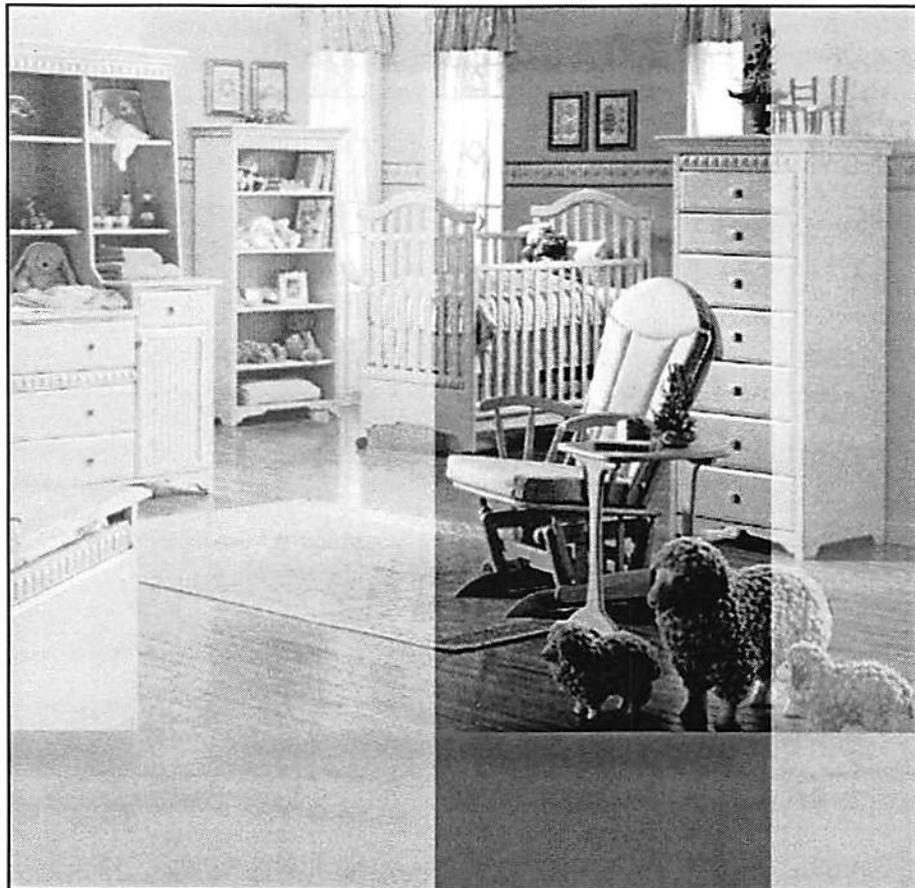
# Lajoie



Conception, réalisation  
et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces  
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier  
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
Tél.: (418) 884-3124



**MORIGEAU-LÉPINE**

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0  
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

## Taxe fédérale d'accise sur l'essence

# Plus de 10,6 millions pour Montmagny-L'Islet

Le député de Montmagny-L'Islet et l'adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Norbert Morin, est heureux d'annoncer, au nom de la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, un montant de 10 671 371 \$ provenant de l'entente fédérale-provinciale sur le transfert de la taxe d'accise sur l'essence. «Je suis très heureux de confirmer que les municipalités de ma circonscription peuvent désormais compter sur une source récurrente de financement afin d'assurer la pérennité de leurs infrastructures» a déclaré Norbert Morin.

«Un des avantages les plus significatifs découlant de cette entente est la stabilité, la fiabilité et la prévisibilité du financement. En effet, les municipalités et les organismes municipaux pourront compter au cours des cinq prochaines années sur un versement annuel déterminé, ce qui facilitera la planification des travaux» a précisé le député. Ces sommes permettront aux municipalités d'améliorer prioritairement leurs infrastructures liées à la fourniture d'eau, au traitement des eaux usées et aux travaux de voirie locale.

Pour l'ensemble du Québec,

l'entente représente un transfert fédéral de 1,3 milliard de dollars auquel le gouvernement du Québec a choisi d'ajouter la somme de 475,7 millions de dollars, ce qui porte l'enveloppe de transfert à 1,8 milliard. En incluant la part des municipalités, c'est 2,3 milliards qui sont consentis pour le renouvellement des infrastructures municipales.

Avec cette entente historique, «notre gouvernement démontre une

fois de plus sa volonté de travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes des municipalités du Québec. Ensemble, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada investiront 3,2465 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour les infrastructures québécoises» a conclu Norbert Morin.

Source : Aile parlementaire libérale

## De l'argent neuf dans les coffres de la Municipalité

par Raynald Laflamme

Tel qu'annoncé la semaine dernière par le député provincial Norbert Morin, le transfert par le fédéral de la taxe sur l'essence apportera de l'argent neuf dans les coffres des municipalités.

Les municipalités de 6500 habitants et moins, c'est-à-dire la totalité des municipalités de la MRC, sauf la ville de Montmagny, recevront un montant forfaitaire de 210 203 \$ auquel s'ajoute un per capita de 122,10 \$. Pour notre secteur, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, avec une population de 1595 habitants, recevra un montant total de 404 952,50 \$. Saint-Pierre: 321,436,10 \$ pour une population de 911 habitants et Berthier-sur-Mer: 371 252,90 \$ pour une

population de 1319 habitants.

Même si l'argent provient d'Ottawa, Québec seul en appliquera les règles. Les types de travaux d'infrastructures permis seront connus prochainement. Une chose est certaine, cet argent neuf ne pourra servir à payer des travaux qui sont en cours de réalisation comme à Saint-François avec l'usine de filtration, indiquait le directeur de la Municipalité, M. Yves Laflamme.

Ce transfert aux municipalités est d'une durée de cinq ans. Il semblerait que les sommes pourraient être utilisées au fur et à mesure de leur disponibilité ou dans un seul coup, la dernière année.



VENEZ COMPARER NOS PRIX

Menus du jour  
Commandes pour apporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes  
Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Slush  
Essence avec service  
Dépanneur: 259-7515

## La ministre Carole Théberge visite les aînés de Saint-François et de Berthier-sur-Mer

À la demande du député Norbert Morin, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge a rencontré les aînés de Berthier-sur-Mer et de Saint-François, lors d'une visite de courtoisie dans le comté verendredi dernier.

Plus d'une quinzaine de membres de l'âge d'or de Berthier-sur-Mer étaient au rendez-vous pour échanger avec la ministre Théberge sur leur organisation. Selon eux, les clubs de l'âge d'or fonctionnent bien en général et connaissent une popularité grandissante. De plus en plus de personnes participent aux activités, ce qui fait que les clubs devront nécessairement adapter leur programmation en fonction des différentes strates d'âges.

Par la suite, la ministre Carole Théberge et le député Norbert Morin ont été reçus à la Villa Gervais de Saint-François pour un dîner avec les bénéficiaires. Les propriétaires, Odinald et Denise Dion ont eu de bons échanges avec la Ministre. Ils ont entre autres mentionné qu'un partenariat devrait être davantage établi entre les résidences pour personnes âgées et le Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Montmagny afin de pallier à la liste d'attente des CHSLD. La différence des coûts entre les résidences privées et les CHSLD ne peut pas toujours être assumée par le résident. Selon M. et Mme Dion, il serait intéressant de s'asseoir avec les CHSLD pour en discuter au profit des personnes âgées en attente d'une place.

«Je suis très heureux que ma collègue Carole Théberge ait accepté mon invitation de rencontrer les aînés de mon comté. À mon avis, il n'y a pas de meilleurs moyens de connaître leurs besoins que d'être sur le terrain et d'échanger avec eux. C'est de cette façon qu'on peut améliorer des choses et qu'on développe vraiment un comté», de dire Norbert Morin.

Source: Mireille Thibault, attachée politique  
Député Norbert Morin



Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet. Les propriétaires de la résidence Villa Gervais sont Denise et Odunald Dion.



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

**RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL**

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> avenue  
Saint-Raphaël  
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074  
FAX: 418 243-2157



**GARANTIE NATIONALE**  
Tant que vous êtes propriétaire  
de votre véhicule

**CARROSSERIE**

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation GRATUITE

**Votre véhicule est votre fierté**  
**Votre satisfaction est la nôtre!**

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> rue, Montmagny  
Tél.: (418) 248-5622 - Rés.: (418) 248-6072  
Fax: (418) 248-7071

**PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE**

# Norbert Morin apporte son soutien financier pour l'aménagement du buste de Jean Lesage

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Norbert Morin, est très fier d'annoncer aujourd'hui que la participation financière de ses collègues libéraux combinée à la sienne, aura permis de verser un montant de 8 450 \$ pour l'aménagement du parc qui accueille aujourd'hui le buste de Jean Lesage.

Érigé aux limites des rues de l'Anse et des Peupliers à Berthier-sur-Mer, l'aménagement qui accueille le buste de Jean Lesage offert par la Ville de Québec, a été conçu avec de l'écorce de pruche, des coquillages et des morceaux de poterie. Ces trois matériaux représentent la forêt, la mer et la terre, principales richesses fondatrices de Berthier-sur-Mer.

« Pour les gens de ma génération, le nom de Jean Lesage a une grande signification car il s'agit d'un homme qui a marqué la vie publique québécoise. Ce père de la révolution tranquille a entrepris de grandes réformes



Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, madame Corinne Lesage, épouse de feu Jean Lesage, Rosario Bossé, maire de Berthier-sur-Mer, et monsieur Jeffrey Kelly, ministre délégué aux Affaires Autochtones.

lorsqu'il était premier ministre du Québec pour s'assurer que l'état réponde aux aspirations des Québécoises et des Québécois » de mentionner Norbert Morin.

En effet, c'est sous sa gouverne que plusieurs ministères clés sont créés, dont celui de l'Éducation, et que des mesures sociales prennent forme, notamment l'assurance-maladie. Par ailleurs, il fait en sorte que les grandes compagnies d'électricité soient nationalisées et confiées à Hydro-Québec qui devient le maître d'œuvre de la gestion et du développement de l'hydroélectricité de la province.

« Il nous a permis de prendre notre place en occident et il a joué un rôle central dans la construction du Québec moderne. Cet homme qui a habité notre région de façon saisonnière durant plusieurs années est un exemple à suivre. C'est donc un très grand honneur pour moi d'avoir contribué à perpétuer sa mémoire dans notre milieu » de conclure Norbert Morin.

Source: Mireille Thibault, attachée politique  
Député Norbert Morin



**Montmagny Volkswagen**  
VENTE@VW.GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**  
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI  
9 HEURES À 21 HEURES



MONTMAGNYVW.COM

160, boul. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5  
TÉL.: 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

**THÉBERGE**

**AÉRATION**

- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



**AÉRATION**

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769      MARIO: 243 • 3391

# Chronique les tiques et les puces

## Encore un autre Windows

par François Faguy  
francois.faguy@caramail.com

Au milieu de l'été, Microsoft a annoncé la sortie de Windows Vista, la prochaine version de Windows, pour décembre 2006. Pourquoi une nouvelle version de Windows alors que la version actuelle, Windows XP, fonctionne très bien? Selon Microsoft, Windows Vista offre une foule de nouveautés qui sauront séduire les consommateurs... À vous d'en juger!

La nouveauté la plus évidente: l'interface utilisateur a été considérablement remaniée. Les icônes représentant vos fichiers illustrent le contenu des fichiers. Par exemple, l'icône d'une photo est une image miniature de la photo alors que l'icône d'un texte est une image miniature de la première page du texte. L'apparence générale de l'écran et le style des graphiques sont aussi changés un peu comme ils l'ont été entre Windows 98 et Windows XP.

Les résultats d'une recherche peuvent servir à créer un dossier virtuel. Une photo, par exemple, peut être classée dans le dossier «photos» mais aussi apparaître dans le dossier virtuel «Vacances» et dans le dossier virtuel «Photos-été 2005». Une bonne façon d'organiser ses documents pour les retrouver plus facilement sans devoir en conserver des copies multiples. Les dossiers virtuels ne sont pas nouveaux, mais il est maintenant beaucoup plus facile de les créer.

Le nouveau «contrôle parental» permet de surveiller et de gérer l'utilisation que les enfants font de l'ordinateur. On peut ainsi déterminer ce qu'ils pourront voir et quand ils pourront le voir. Un outil fort intéressant que les parents devront apprendre à utiliser avant les enfants...

Un nouveau centre des médias permet d'écouter de la musique, de regarder la télévision à haute définition (HDTV) en direct ou en différé, de visionner des films ou des photos. Un pas vers l'intégration de tous les appareils électroniques de la maison.

Le système de diagnostics de Windows Vista peut détecter des problèmes de quincailerie avant qu'ils ne se produisent. Ainsi, il vous prévient avant que votre disque rigide ne rende l'âme et vous guidera dans la prise de copies de sécurité avant de tout perdre.

Windows Vista nécessitera l'achat d'un nouvel ordinateur. En effet, Windows Vista essouffle les Pentium 4, requiert un minimum de 512 méga-octets de mémoire vive et une nouvelle carte vidéo pour bénéficier des nouveautés de l'interface utilisateur et de la télévision à haute définition. Un produit qui arrive à point pour stimuler la croissance des ventes de micro-ordinateurs et de logiciels qui stagnent depuis un an. En effet, pour que l'industrie de la micro-informatique prospère, il faut une nouvelle version de Windows au moins à tous les trois ans. La dernière version, Windows XP, a été publiée en 2001.

Bien que plusieurs nouveautés soient intéressantes, je ne crois pas qu'elles justifient de changer d'ordinateur. Je vous suggère donc d'acheter maintenant un ordinateur avec Windows XP afin de profiter d'un marché qui avantage le consommateur côté prix ou d'attendre 18 mois après la sortie de Windows Vista. Comme pour les automobiles, on y gagne à donner le temps aux manufacturiers d'éliminer les problèmes d'un nouveau produit.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, (c) 2005, François Faguy



**BOUCHERIE**  
*Richard*  
*Morin*

602, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0



Service d'abattage  
Viande de choix  
Produits maison  
Viandes marinées  
pour méchoui et BBQ

Lundi-Mardi-Mercredi: 8h à 17h30  
Jeudi-Vendredi: 8h à 21h  
Samedi: 8H à 17h

**SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES**



**Produits Métalliques Roy**  
**inc.**

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

# Le Comité de développement communautaire met fin à ses activités

Le 17 février 2004, des citoyens et des citoyennes répondaient à l'invitation lancée par la municipalité «Vision stratégique sur l'avenir de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud». Cette rencontre faisait un lien entre la politique nationale de la ruralité et la mise en œuvre du Pacte rural de la MRC de Montmagny. Plusieurs idées ont été émises afin de dynamiser et d'améliorer la qualité de vie de notre milieu.

À la suite de cette soirée, un comité local de relance a été formé pour poursuivre la démarche. Il est sous la responsabilité du conseil municipal, a été baptisé Comité de développement communautaire et était formé de 5 personnes: Raphaël Cantos, Raynald Laflamme, Johanne Laliberté, Daniel Morin et Diane Rousseau.

## Réalisations

Le Comité de développement communautaire pouvait recommander ou appuyer des projets à l'interne ou à l'externe ou même être porteur de projets. Parmi les réalisations du comité notons les suivantes:

- la sauvegarde du chalet du curé Pelletier en collaboration

avec les comités du Terrain de Jeux et du soccer;

- l'amélioration de la bande cyclable dans le village;
- les démarches pour un sentier pédestre le long de la rivière du Sud incluant la réhabilitation du vieux pont de fer;
- l'appui et la recommandation du projet du parc-école.

Tout au long de ses réalisations, des liens se sont tissés entre des citoyens et des citoyennes de notre municipalité ainsi qu'avec des gens représentant les différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral), le secteur privé, la MRC et le CLD.

## Appui au projet du parc-école

Pour conclure, le comité de développement communautaire appuie le projet du parc-école et recommande à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud que la totalité de la somme demandée pour ce projet soit accordée à même les sommes disponibles au Pacte rural.

Le comité a mis fin à ses travaux à la suite de cette recommandation.

Trempez-vous  
dans le sirop...  
sur le bord de la mer



195, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer  
Aut. 20 sortie 364

Réservation :

418-259-7514 • 1-866-559-7514

[www.moteldelaplage.com](http://www.moteldelaplage.com)

Festival du pain doré

C'est bon...  
la vie.



Pour un temps limité.  
7 jours sur 7.

**Brunch tous les dimanches avec  
fondue au chocolat à volonté.**

# La réunion d'octobre des Fermières

La réunion du mois d'octobre aura lieu le mercredi 12 octobre à 19h30 au local habituel.

## Programme du mois

Résumé de la journée d'artisanat tenue à Montmagny le 22 septembre

Tirage de légumes et conserves pour la fondation OLO

Travaux au choix

Dégustation : recette à base de fruits

## Bazar-bouffe

Veillez noter que notre bazar-bouffe aura lieu le dimanche 13 novembre de 9 h à 15 h au Centre des Loisirs de St-François. Les personnes qui désirent louer des tables doivent communiquer avec Mireille Fournier au numéro: 259-7526 ou avec Monique Fiset au numéro 259-7645.

## La Caisse populaire vous informe

L'automne annonce une bonne nouvelle: Le programme de bourses d'études est de retour.

3 000\$ seront attribués répartis de la façon suivante :

- 3 bourses de 500\$ au niveau universitaire
- 6 bourses de 250\$ au niveau collégial et formation professionnelle

Période d'inscription : Du 26 septembre au 20 octobre 2005, 20 heures.

Tirage le 21 octobre 2005 à midi

Les règlements et les formulaires sont disponibles à votre caisse. Inscris-toi vite!

Bonne année scolaire à tous nos étudiants



*Campagne de sensibilisation sur la collecte sélective*

## Ouvrez-lui votre porte

Depuis quelques semaines déjà, la MRC de Montmagny a engagé Mme Chantal Mercier à titre d'agente de sensibilisation pour la collecte des matières recyclables. Celle-ci fait actuellement la tournée des résidences de la municipalité de Saint-François pour sensibiliser les citoyens au recyclage des différentes matières résiduelles.

**LES IMPRESSIONS CREDO INC**

1010, rue Renault  
Saint-Jean-Chrysostome  
(Québec) G6Z 2Y8  
11, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207  
Télec.: (418) 839-1665  
imp.credo@qc.aira.com

impression  
**N**umérique

- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finissage de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

**I**mprimerie

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continu
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

**G**raphisme

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels

Services de finition et encartage

Un petit coup de cœur... pour mon Église

## Campagne annuelle de financement 2005 du 2 au 16 octobre

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,

Notre paroisse s'est édifiée, s'est développée, est devenue ce qu'elle est parce qu'au fil du temps, année après année, nos ancêtres, comme les membres actuels de notre communauté, ont toujours répondu à l'appel lorsqu'il s'agissait de fournir un effort collectif pour assurer sa croissance et répondre à ses besoins.

Aujourd'hui, c'est à notre tour de donner un coup de cœur pour notre paroisse; c'est à nous de mettre l'épaule à la roue pour que l'œuvre de notre Église et de nos prédécesseurs se perpétue.

À chacun et chacune de nous d'apporter sa contribution, si petite soit-elle, pour que notre équipe pastorale puisse poursuivre sa mission d'enseigner le message d'espérance et d'amour de l'Évangile; pour que nous puissions continuer à nous rassembler, à nous recueillir et à prier dans notre église régulièrement et à l'occasion des moments importants de notre vie individuelle et communautaire, ou encore, tout simplement, pour que le patrimoine religieux dont nous avons la garde puisse être transmis aux générations suivantes en aussi bon état que nous l'avons reçu.

La capitation est le petit coup de cœur financier qui nous est demandé encore cette année pour notre Église. Donnons selon nos moyens, mais ne laissons pas une partie des membres de notre communauté assumer seule la responsabilité de tous.

Allons, tous ensemble, un petit coup de cœur... pour notre Église!

Votre Conseil de Fabrique



**LES CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHERÉ**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale

la nouvelle  
GARANTIE  
DES MAISONS  
NEUVES  
APCHQ

Licence RBQ  
8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer  
Tél. et fax: 259-2628

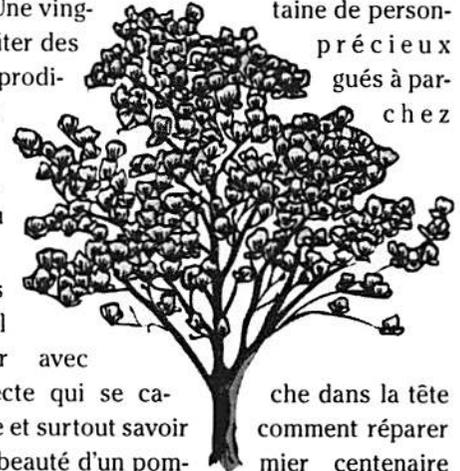
## L'arbre dans ses feuilles

Le 21 août dernier, le comité d'embellissement avait invité l'arboriculteur de renom, Monsieur Jean Lamontagne pour une visite sur le terrain. Une vingtaine de personnes ont pu ainsi profiter des précieux conseils qu'il nous a prodigués à partir de cas concrets chez des propriétaires des Prairies, de la Morigeau, du rang du Nord et du village.

Regarder les arbres avec un œil nouveau. Découvrir avec étonnement un insecte qui se cache dans la tête comment réparer un pommier centenaire chargé de pommes saines et abondantes. Tailler des érables pour qu'ils vieillissent en beauté. Dégager une blessure pour en chasser les insectes et bien l'assécher. Apprendre qu'une bonne fertilisation au tout début de l'automne garde les arbres en santé et aide ceux malades à guérir plus rapidement. Constaté la réussite d'un traitement recommandé l'année dernière par notre spécialiste.

Voilà quelques unes des observations et quelques uns des nombreux trucs dont ont pu profiter les amateurs d'horticulture présents à cette rencontre. L'ambiance était détendue et joviale malgré l'orage qui a fait s'épanouir les parapluies le temps d'une course dans le parc Olivier-Tremblay.

Daniel Morin pour le comité d'embellissement



4, RUE BOVIN, SAINT-FRANÇOIS

Salon  
Karo  
Carole Guillemette  
Coiffure Elle et Lui  
418-259-7117

Les enfants sont de plus en plus attirés par des activités telles que le bavardage sur Internet, les forums de discussion, le courrier électronique, etc. Il est difficile pour les parents de contrôler leurs activités sur ce moyen de communication sans limites.

Les enfants sont très curieux, voire aventuriers et ils peuvent se faire piéger ou abuser par des pédophiles qui profiteront de leur naïveté pour les initier à leur insu à la pornographie juvénile.

#### Si vous décelez ces signes

- 1- Votre enfant passe plusieurs heures devant l'ordinateur surtout le soir;
- 2- Vous trouvez du matériel pornographique sur votre ordinateur ou sur celui de votre enfant (certains peuvent cacher des fichiers sur des disquettes);
- 3- Votre enfant reçoit des appels d'hommes qui vous sont inconnus ou fait parfois des appels interurbains à des numéros que vous ne connaissez pas;
- 4- Votre enfant reçoit du courrier, des cadeaux ou des colis de gens que vous ne connaissez pas;
- 5- Votre enfant éteint le moniteur ou change rapidement l'image à l'écran dès que vous entrez dans la pièce;
- 6- Votre enfant s'isole de la famille;
- 7- Votre enfant navigue à partir d'un compte qui appartient à quelqu'un d'autre (bibliothèque, ami, école, etc.).

#### Que faire?

- 1- Parlez souvent et ouvertement avec votre enfant de vos doutes, parlez-lui des pédo-

## Veiller à la sécurité de vos enfants lorsqu'ils naviguent sur Internet

- philes sur Internet et des dangers qu'ils représentent;
- 2- Vérifiez le contenu de l'ordinateur de votre enfant ou celui du vôtre après son passage;
  - 3- Vérifiez la provenance des appels destinés à votre enfant. Demandez le service d'identification de l'appelant, faites empêcher votre numéro d'apparaître sur des afficheurs et faites bloquer l'entrée d'appels en provenance de certains numéros;
  - 4- Utilisez des dispositifs pouvant indiquer les derniers numéros qui ont été composés à partir de votre maison;
  - 5- Suivez de près l'achat de votre enfant aux communications électroniques (bavardage (« chat »), courriel, messages, etc.);
  - 6- Contactez la ligne Info-crime si :
    - a) votre enfant ou une autre personne de la maison a reçu du matériel de pornographie infantile;
    - b) votre enfant a été sexuellement sollicité par un individu qui savait que celui-ci avait moins de 18 ans;
    - c) votre enfant a reçu du matériel sexuellement explicite de quelqu'un qui savait qu'il était âgé de moins de 18 ans.

INFO CRIME : 1-800-711-1800

#### Pour minimiser les risques :

- 1- Discutez avec votre enfant des dangers

d'abus sexuels sur Internet;

- 2- Passez du temps avec votre enfant sur Internet, demandez-lui de vous montrer ses sites préférés;
- 3- Laissez l'ordinateur dans une pièce à aire ouverte;
- 4- Gardez toujours accès au compte de votre enfant et de temps à autre, vérifiez la provenance de son courriel et dites-lui pourquoi vous gardez un tel accès;
- 5- Enseignez à votre enfant les possibilités qu'offre Internet, autres que les lignes de bavardage électronique;
- 6- Enseignez à votre enfant à ne jamais organiser de rencontres avec quelqu'un avec qui il a communiqué sur le net, à ne jamais envoyer de photos de lui-même par Internet à des personnes qu'il ne connaît pas, à ne jamais donner son identité (nom, adresse, école, numéro de téléphone, ...), à ne jamais télécharger des images qui proviennent de sources inconnues, à ne jamais répondre à des messages provenant de babillards électroniques et qui sont suggestifs, obscènes, agressifs ou harcelants et surtout, à ne pas croire tout ce qui se dit sur Internet.

Pour plus de renseignements :  
<http://www.cai.gouv.qc.ca>



MÉCANIQUE  
VENTE DE VÉHICULES  
DÉBOSELAGE  
PEINTURE  
REMORQUAGE

**GARAGE**



873, rang Nord  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud Qc G0R 4B0  
E-mail: ggbsamson@globetrotter.net  
Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074







**SERVICES FINANCIERS**

Les Assurance Fontaine Lemay & Ass. inc.

*un choix de confiance*



Denise Prévost  
Souscriptrice

Assurance des particuliers et des entreprises

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2  
(418) 248-3358

# LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE EN ACTION



## Reprise des activités pastorales

L'arrivée de l'automne sonne la reprise des nombreuses activités pastorales paroissiales. Les différents comités qui voient à leur bonne marche ont repris progressivement leurs activités. De nombreuses personnes bénévoles travailleront activement tout au long de l'année pour assurer l'animation de la vie paroissiale. Mais pour que cette vie soit débordante et communicative, il importe que le plus de gens possible se sentent concernés par leur Église et les nombreux services qu'elle veut continuer d'assurer. La poursuite de cet objectif est inconcevable sans la participation du plus grand nombre possible de paroissiens. Nous comptons beaucoup sur votre engagement.

Nous comptons en particulier sur les jeunes parents qui doivent assurer le développement de la foi de leurs enfants. Des projets de formation à la vie chrétienne vous seront proposés, des activités précises vous seront offertes, des collaborations vous seront demandées.

## Groupe de prière

Le groupe de prière a repris ses activités en septembre. Comme l'an passé, la rencontre se déroulera le mercredi après-midi, à 16h00, soit tout juste avant la messe de 16h30, ce qui fera une belle rencontre d'environ une heure en compagnie du Seigneur. Vous pouvez vous joindre au groupe et profiter des retombées spirituelles de cette rencontre où alterneront prières de louange et de demande, chants, silences, prières à la Vierge, le tout atteignant son sommet dans l'action de grâce eucharistique.

Dans la semaine du premier vendredi du mois, la rencontre du mercredi sera remplacée par celle du vendredi, qui débutera, elle, à 15h30 avec l'exposition du Saint-Sacrement et se terminera avec la messe à 16h30. Vous êtes tous et toutes conviés à ces temps de prière, temps de rencontre et de communion avec Dieu.

## Une liturgie de la Parole adaptée aux enfants: 9 octobre

Dans le cadre de la messe du 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, les enfants sont conviés, dès l'ouverture de la célébration, à se rendre à la sacristie pour vivre une liturgie de la Parole adaptée à leur âge. Ce mois-ci, ce sera le dimanche 9 octobre, fête de l'Action de grâce. Cette activité est prise en charge par des parents qui ont le souci de transmettre le message de l'Évangile aux enfants par l'utilisation de moyens adaptés (vocabulaire approprié, gestuel, visuel, etc.) qui leur permettent d'en saisir davantage le contenu. J'encourage vivement les parents ayant de jeunes enfants à profiter de ce précieux service.

## Fête de l'Action de grâce: 9 octobre

Le dimanche 9 octobre, la chapelle des Prairies et l'église de St-François seront décorées aux couleurs de l'automne et des moissons. C'est une invitation lancée à tous et à toutes à venir rendre grâce au Seigneur pour tout ce qu'il nous donne en abondance et ce, à tous les niveaux de notre vie.

## Une célébration de l'onction des malades: 16 octobre

Le dimanche 16 octobre prochain, à 10h30, nous invitons à l'église toutes les personnes que l'âge et la maladie affectent d'une façon particulière à venir célébrer en communauté le sacrement de l'onction des malades. Ensemble, nous partagerons la souffrance de nos frères et sœurs malades ou qui ressentent durement le poids des années, et nous leur communiquerons notre espérance par la prière, l'imposition des mains et l'onction.

Aux personnes qui n'auront pas la possibilité ou la capacité de se rendre à l'église et qui souhaiteraient célébrer le sacrement de l'Onction des malades à la maison, vous n'aurez qu'à communiquer avec moi et je me rendrai à votre domicile avec plaisir.

Michel Talbot, curé

## LETRAGE

- COMMERCE, CAMION, TRAILER, ETC.
- VÉHICULE SPORT, AUTO, MOTO, V.T.T., ETC.
- PANCARTE DE FERME, TRACTEUR
- AIR-BRUSH, DESSIN AU PINCEAU

TÉL: (418) 884-4370 FAX: (418) 884-4371

Cliquez à: [www.lettragedc.com](http://www.lettragedc.com)

## Le Café du Havre



EN OCTOBRE  
OUVERT

du jeudi au dimanche  
de 8h30 à 22h

Havre: 259-2955 (8h30 - 16h30) ou Café: 259-2364  
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

## Biscuits aux fruits et à l'orange

- 1 tasse de raisins secs dorés
- 1 tasse de fruits confits ou ananas confits coupés en cubes
- 1/2 tasse d'écorces d'agrumes confites hachées ou dattes hachées
- 1/2 tasse de cerises confites hachées grossièrement
- 1/2 tasse d'amandes blanchies coupées
- 1 3/4 tasse de farine
- 1/2 tasse de margarine
- 1 tasse de sucre
- 1 œuf
- 1/4 tasse de jus d'orange concentré surgelé, décongelé
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 1/4 c. à thé de sel

### Préparation

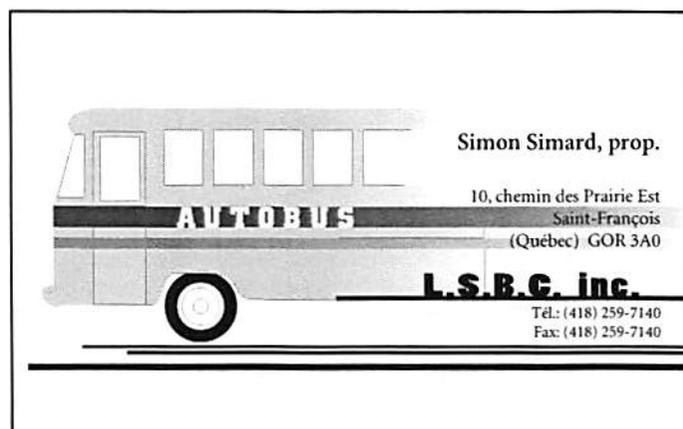
Dans un bol, mélanger les raisins secs, les fruits, les écorces, les cerises et les amandes avec 1/4 tasse de farine. Réserver.

Dans un grand bol, défaire la margarine avec le sucre et mélanger. Ajouter l'œuf, le jus d'orange en battant. Dans un autre bol, mélanger le reste de la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter les ingrédients secs au mélange de margarine et mélanger. Ajouter le mélange de fruits et bien mélanger.

À l'aide d'une cuillère, laisser tomber la pâte sur des plaques à biscuits graissées, en laissant un espace de 2 pouces entre chaque biscuit. Cuire au four à 350° F pendant 15 minutes

ou jusqu'à légèrement dorés. (Vous pouvez préparer les biscuits à l'avance et les mettre dans un contenant hermétique. Ils se conserveront jusqu'à 1 semaine ou jusqu'à 3 semaines au congélateur.)

Environ 4 douzaines de biscuits



**Ornebec**  
Décor

une division de



**TERRASSEMENTS**  
**Jonckheere**  
& Frères inc.

**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**

Afin de compléter votre aménagement paysager

**Ornebec** vous offre une variété

d'ornements de parterre tels:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h et les samedis et dimanches de 10 à 16h

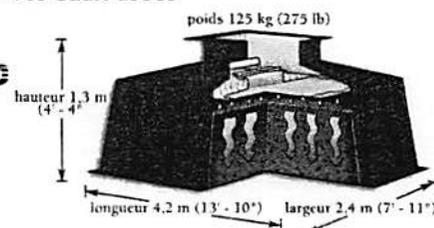
**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

no de licence RBQ: 2552 189929

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées**



Spécialiste en:

- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Une 25<sup>e</sup> rentrée scolaire à La FrancoLièrre

## Déplote tes ailes, réalise tes rêves

.....  
**E**h oui! Une autre année scolaire vient de débiter. Nous nous sommes présentés à l'école le mardi 30 août 2005. Nous sommes venus à l'école en avant-midi et en après-midi. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons pu retrouver nos amis(es) et nos professeurs en profitant du beau temps qu'il faisait. Ensuite, nous nous sommes rassemblés dans le gymnase pour connaître les nouveaux élèves et le nouveau personnel. Par le fait même, nous avons connu le thème de l'année. Il s'agit de «Déplote tes ailes, réalise tes rêves». Aussi, nous avons appris la chanson thème: «Mes amis, les oiseaux». Cette chanson est une composition de notre professeur de musique, Bruno Gendron.

Après, nous avons été dans nos classes. Nous avons eu des explications sur la signification du thème et nous avons donné notre plume à notre enseignante pour pouvoir faire un bel oiseau. Par la suite, nous avons eu droit à une collation qui était composée de fromage et d'une pomme. Après, nous sommes retournés dehors profiter du beau temps et jouer avec nos amis(es).

En après-midi, nous étions dans nos classes avec notre enseignante où nous faisons différentes activités. Ensuite, classe par classe, nous avons été voir le gâteau que M. Pierre, notre



directeur, avait fait faire pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre école. Il était superbe. Nous avons eu droit à chacun un morceau de gâteau et un verre de lait. La collation était délicieuse. À 15h05, nous étions tous surpris de voir que la journée était déjà terminée. Nous étions tous très contents de notre 1<sup>re</sup> journée d'école.

## BAPTÊMES ET SÉPULTURE

### Baptêmes

Le 21 août, **Jérémy Lamonde**,

fil de Martin Lamonde et de Nicole Bolduc.

Le 21 août, **Brendon Morneau**,

fil de Jean-François Morneau et de Cynthia Gagné Caouette.

Le 21 août, **Anaïs Rochette**,

fil de Mathieu Rochette et de Jessie Beaulieu.

Toutes nos félicitations aux heureux parents!

### Sépulture

**Mme Eugénie Nicole** (feu Édouard Lamonde), décédée le 22 août à l'âge de 95 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu le 27 août.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

### Maisons pré-usinées

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



# Une 10<sup>e</sup> saison de baseball qui se termine en beauté!

Nous avons eu une très belle saison de baseball, il a fait super beau et chaud cette année, nos joueurs ont eu du plaisir à jouer.

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive nous avons évolué avec la ligue de développement de la Rive-Sud. Nous avons 3 équipes de St-François et une équipe midget St-François/St-Raphaël.

La saison a débuté le 21 mai et s'est terminée le 13 août. Chaque équipe a joué 11 parties locales et 11 parties à l'extérieur. Voici le classement général incluant Rive-Sud et Rive-Nord à la fin de la saison.

Pour l'équipe Atome : 6<sup>e</sup> position sur 12 équipes pour une fiche de 11 victoires, 8 défaites et 3 nulles.

Pour l'équipe Moustique : 15<sup>e</sup> position sur 19 équipes pour une fiche de 7 victoires et 15 défaites.

Pour l'équipe Pee-Wee : 4<sup>e</sup> position sur 19 équipes pour une fiche de 14 victoires, 7 défaites et 1 nulle.

Pour l'équipe Midget : 1<sup>re</sup> position sur 13 équipes pour une fiche de 20 victoires, 1 défaite et 1 nulle et ils ont remporté le titre des champions de la saison régulière.

Belle performance pour tous les niveaux.

Seulement les équipes Pee-Wee et Midget ont participé au championnat régional qui se déroulait du 28 au 31 juillet 2005. L'équipe Pee-wee a perdu après 2 parties et l'équipe midget a perdu en demi-finale. Bonne participation des deux équipes.

Les séries de fin saison ont eu lieu du 22 au 31 août sur la Rive-Sud.

Après plusieurs parties disputées, l'équipe Atome a perdu après 2 parties. Les équipes Moustique et Pee-Wee ont perdu après 3 parties et l'équipe Midget a gagné les séries de fin de saison pour la rive-sud. Félicitations à tous pour ces séries de fin de saison.

L'équipe Midget en gagnant les séries de la Rive-Sud a eu le privilège de jouer le dimanche 11 septembre à l'Ancienne-Lorette contre les gagnants des séries de la Rive-Nord (Sillery-Ste-Foy) et c'est cette même équipe qui a représenté la région de Québec au championnat provincial. L'équipe a gagné les honneurs d'être les meilleurs de la région de Québec en remportant la partie 7 à 1. Notre équipe Midget a pratiquement tout raflé cette année. Bonne prestation des joueurs et des entraîneurs.

Un gros Merci pour tous ceux et celles qui s'impliquent au bon fonctionnement du baseball et surtout aux entraîneurs et au comité du baseball mineur de St-François.

Voici toutes les équipes avec leurs entraîneurs pour la saison 2005



## Atome

1<sup>re</sup> rangée : Gabriel Rémillard, Jérémie Roy, Olivier Dussault, Félix Fiset, Michaël Simard et Nicolas Lamonde. 2<sup>e</sup> rangée : Jason Blais, William Gagné, Patrick Blais et Maxime Paré. Absent sur la photo : Joël Blais. Entraîneurs : Gilles Simard, entraîneur-chef, ainsi que ses entraîneurs-adjoints, Christian Dussault et François Gagné.



## Moustique

1<sup>re</sup> rangée : Jacob Roy, Zacharie Thérberge, Jean-Daniel Boucher, Marc-Antoine Rémillard, Olivier Brisson et Simon Létourneau. 2<sup>e</sup> rangée : Jessica Roy, Jérémie Fournier, William Simard et Yannick Martineau. Absent sur la photo : Patrick Gonthier et Patricia Corriveau. Entraîneurs : Gaston Martineau, entraîneur-chef, ainsi que ses entraîneurs-adjoints, Christian Fournier, Stéphane Thérberge et François Létourneau.



les équipements de ferme  
**bonneau**

Gilbert Bonneau, président

881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François, comté Montmagny  
(Québec) GOR 3A0

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: (418) 259-7735  
Garage: (418) 259-7289  
Fax: (418) 259-2122



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**

Voici la liste de tous nos commanditaires depuis le début de la saison 2005.

Garant Inc. • Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud • Municipalité de St-François • Coop IGA • Promutuel Montmagny • Député Norbert Morin • Club Optimiste de Montmagny • Entreprises Benoît Brisson & Fils Inc. • Chevalier Colomb • Constructions G.P. Martineau • Weed-Man • Louis-Marie Garant Consultant • S.C.A. de la Rivière du Sud • Produits Tubulaires Roy • Pharmacie Pierre Martin • Clinique Vétérinaire St-Vallier • Dépanneur Yves Gagné • Simon Morin Dr • Construction Jean Boucher • Pétrole Montmagny • Restaurant Arrêt-Stop • Équipement Ferme Bonneau • Assurance Fontaine Lemay & Ass. • Ferme Joseph-Aimé Blais Inc. • Salon de coiffure Karo • Aération Théberge • Boucherie Richard Morin.

Merci à vous tous pour votre générosité.

Yvon Rémillard, président



#### Pee-Wee

1<sup>re</sup> rangée: Benjamin Roy, Michaël Blais, Samuel Lamonde, Charles-Étienne Morin, Jonathan Lamonde et Frédéric Roy. 2<sup>e</sup> rangée: David Fiset, Guillaume Couillard, Cédric Brisson, Mathias Gagné, Samuel Gaudreau et Rébecca Ruel. Entraîneurs: Jacques Morin, Pierre Gaudreau, entraîneurs-adjoints, ainsi que leur entraîneur-chef, Yves Couillard.

#### Midget

1<sup>re</sup> rangée: Jason Blais (bat-boy) Michaël Brousseau, Mathieu Thibault, Maxime Létourneau et Jean-François Blais. 2<sup>e</sup> rangée: Dave Rémillard, Mathieu Rémillard, Mathieu Lemelin, Pascal Létourneau, Dominique Godbout et Bruno-Pierre Godbout. Absent sur la photo: Maxime Bissonnette. Entraîneurs: Alain Blais, entraîneur-chef, ainsi que ses entraîneurs-adjoints, Yvon Lemelin, Yvon Rémillard et Marcel Godbout.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

# Super Soir

LOTO  
BIÈRE / VIN  
JOURNAUX

Épicerie  
Agent autorisé de la SAQ  
Essence

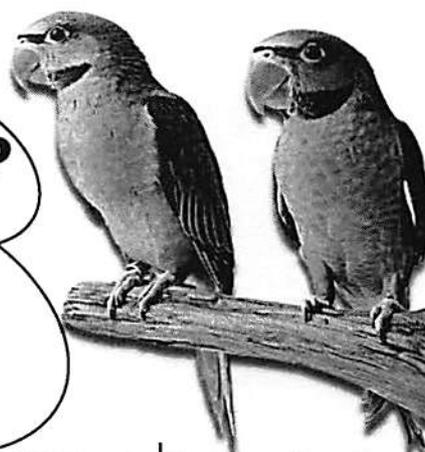


Où t'est encore allé?

Au Dépanneur!

Où t'est encore allé?

Au Dépanneur!



Mai à Septembre	Nos heures d'ouverture
Dimanche:	8h à 21h
Lundi au Mercredi:	6h30 à 21h
Judi et Vendredi:	6h30 à 22h
Samedi:	7h30 à 22h

333, Chemin Saint-François (Québec) G0R 3A0

Tél.: 259-7151

Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches

## Rencontre d'information à Montmagny

L'Association de la fibromyalgie, région Chaudière-Appalaches (AFRCA) vous invite à une séance d'information le 5 octobre prochain à Montmagny, à 19 heures au 168 rue Saint-Joseph (CSSS de Montmagny).



Un exposé «Qu'est-ce que la fibromyalgie?» sera suivi d'une présentation de l'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches et de ses groupes d'entraide. Une période de question terminera la rencontre. Le but de cette rencontre vise non seulement à donner de l'information aux personnes atteintes de ce syndrome mais aussi à faire connaître la mission de l'AFRCA, et à recruter des bénévoles pour soutenir le travail du groupe d'entraide local.

Information: Caroline 1 877-387-7379 ou Réjeanne 418-259-7019.

Terrain de jeux 2005

## Succès pour l'équipe de moniteurs

Cet été encore, les moniteurs et monitrices du Terrain de Jeux de St-François ont fait vivre une très belle aventure à nos jeunes héros. Ce fut un succès!

Félicitations à Érik et toute son équipe. Mission accomplie!

Le Comité de parents  
Terrain de jeux St-François

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744

### SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES

3 au 10 octobre 2005

Notre fils a une maladie mentale...  
On a besoin d'aide!



Activités d'information, services de soutien ou accompagnement en situation de crise.

L'Ancre  
(418) 248-0068

Appelez dès maintenant, c'est gratuit et accessible près de chez vous.

Nous offrons des services de soutien et d'accompagnement aux membres de l'entourage des personnes atteintes de maladie mentale. Tous les services sont gratuits. Contactez L'ANCRE au 2480068 ou 356-6654



# Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

### Ferme Porasseny inc.

et Saint-François  
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, Duroc suivie par le P.E.G., P.V.S.P

Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: 418 259-2638 Fax: 418 259-2319  
Porcherie: 418 243-3222 Cell.: 418 241-3333

PROFITEZ-EN  
**ENCORE**  
AVANT QU'ILS NE  
QUITTENT POUR  
L'HIVER!

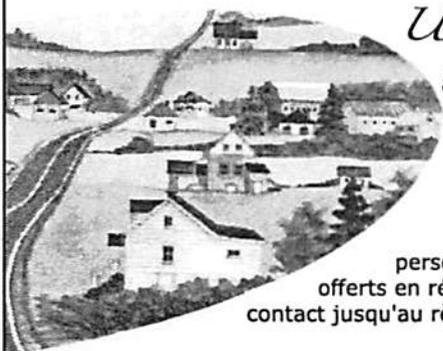


**CASSE-CROÛTE  
CHEZ MIKE**

570, chemin St-François Ouest  
Saint-François

→ **259-2447**

**Promutuel Montmagny, un assureur  
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique  
et professionnelle  
à l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.

Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



**Richard Galibois, agent  
259-7405**

**Assurance**

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

**Jason Létourneau termine  
sa saison extérieure en  
beauté au Tir à l'arc**



En plus d'avoir deux médailles d'or et une d'argent au championnat canadien, et de même pour les jeux du Québec à Amos. La fin de semaine du 3 septembre à Sherbrooke avait lieu de championnat Provincial sur cible concentrique et Jason égale à lui-même a obtenu la médaille d'or. De plus, lors des championnats canadiens, il est souligné que Jason a fracassé le record match

18-flèches avec un score de 166. Ce record a été enregistré officiellement à la Fédération Canadienne des Archers. C'est le deuxième record que Jason obtient car au printemps lors du Championnat Provincial intérieur Jason a obtenu le record québécois au 18 mètres. Jason tient à remercier les gens et les entreprises qui ont cru en lui et qui lui ont apporté un soutien financier, soit:

Promutuel Montmagny, Les Autobus L.S.B.C., Les Loisirs St-François, Les Archers de St-François, Baseball Mineur de Saint-François et la S.C.A. de la Rivière-du-Sud.

**Mélanie Dubreuil se démarque  
à l'École de musique des cadets**

Mélanie Dubreuil, de l'escadron 853 de Montmagny, a reçu la plaque efficacité générale niveau E. Cette belle récompense découle de ses efforts soutenus tout au long de ses six semaines passées à l'École de musique des cadets de la région de l'Est en juillet et août 2005 à Saint-Gabriel de Vlacartier.

Elle s'est démarquée de ses pairs par ses compétences musicales, son esprit d'équipe et sa participation active dans toutes les activités offertes. Elle affirme avoir augmenté grandement ses notions musicales et avoir vécu une merveilleuse expérience en camp avec d'autres cadets de différentes régions du Québec.

Mélanie invite par la même occasion les adolescents et adolescentes qui s'intéressent à se joindre aux Cadets de l'Air de ne pas tarder à demander des informations pertinentes et à communiquer avec l'Escadron 852 Lions au numéro de téléphone suivant: 248-9281.

# LES DÉBROUILLARDS

## Fabrique un baromètre

Avec cet appareil, tu vas observer les variations de la pression de l'air, et ainsi mieux prévoir le temps.

### Il te faut

- un pot en verre
- un ballon gonflable
- une paille
- un élastique
- des ciseaux
- une planchette en bois
- de la colle au caoutchouc
- du ruban adhésif
- une bande de carton rigide de 5 cm x 50 cm
- une bande de papier de 3 cm x 10 cm
- une règle



1. Avec les ciseaux, coupe le ballon de façon à obtenir une membrane pour recouvrir l'ouverture du pot en verre. Fixe la membrane au pot avec l'élastique.

2. Colle le pot à la planchette avec de la colle au caoutchouc.

3. Taille en biseau une extrémité de la paille. Avec du ruban adhésif, fixe la paille sur la membrane.

4. Plie la bande de carton en forme de triangle. Colle-la sur la planchette, sans toucher à la pointe de la paille.

5. Avec la règle, trace des lignes sur la bande de papier. Colle-la ensuite sur le carton, vis-à-vis la pointe de la paille.

P.-S. Tu peux laisser ton baromètre dans la maison

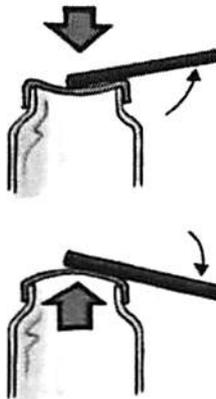


### Comment utiliser ton baromètre

Matin et soir, observe la position de la paille. A-t-elle bougé

vers le haut depuis ton dernier relevé ? Si oui, la pression atmosphérique est à la hausse. Pourquoi ? Lorsque la pression augmente, l'air appuie plus fort sur la membrane de caoutchouc et l'extrémité de la paille s'élève.

À l'inverse, quand la pression diminue, l'air à l'intérieur du pot se dilate. Résultat : la membrane se soulève et la pointe de la paille descend.

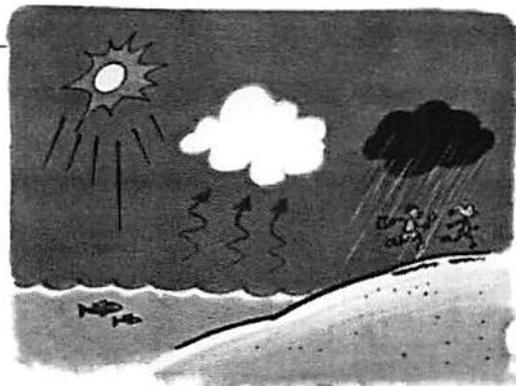


### D'où vient la pluie?

S'il pleut, c'est à cause du... soleil! Voici pourquoi.

1. La chaleur du soleil fait évaporer l'eau à la surface de la Terre.
2. La vapeur d'eau s'élève.

3. Au contact de l'air froid, la vapeur d'eau se condense: elle forme de minuscules gouttelettes (ou des cristaux de glace). Celles-ci sont si légères qu'elles «flottent» dans les airs et forment des nuages.



Débrouillards soyez prudents à l'Halloween!

## Le présignallement d'arrêt obligatoire



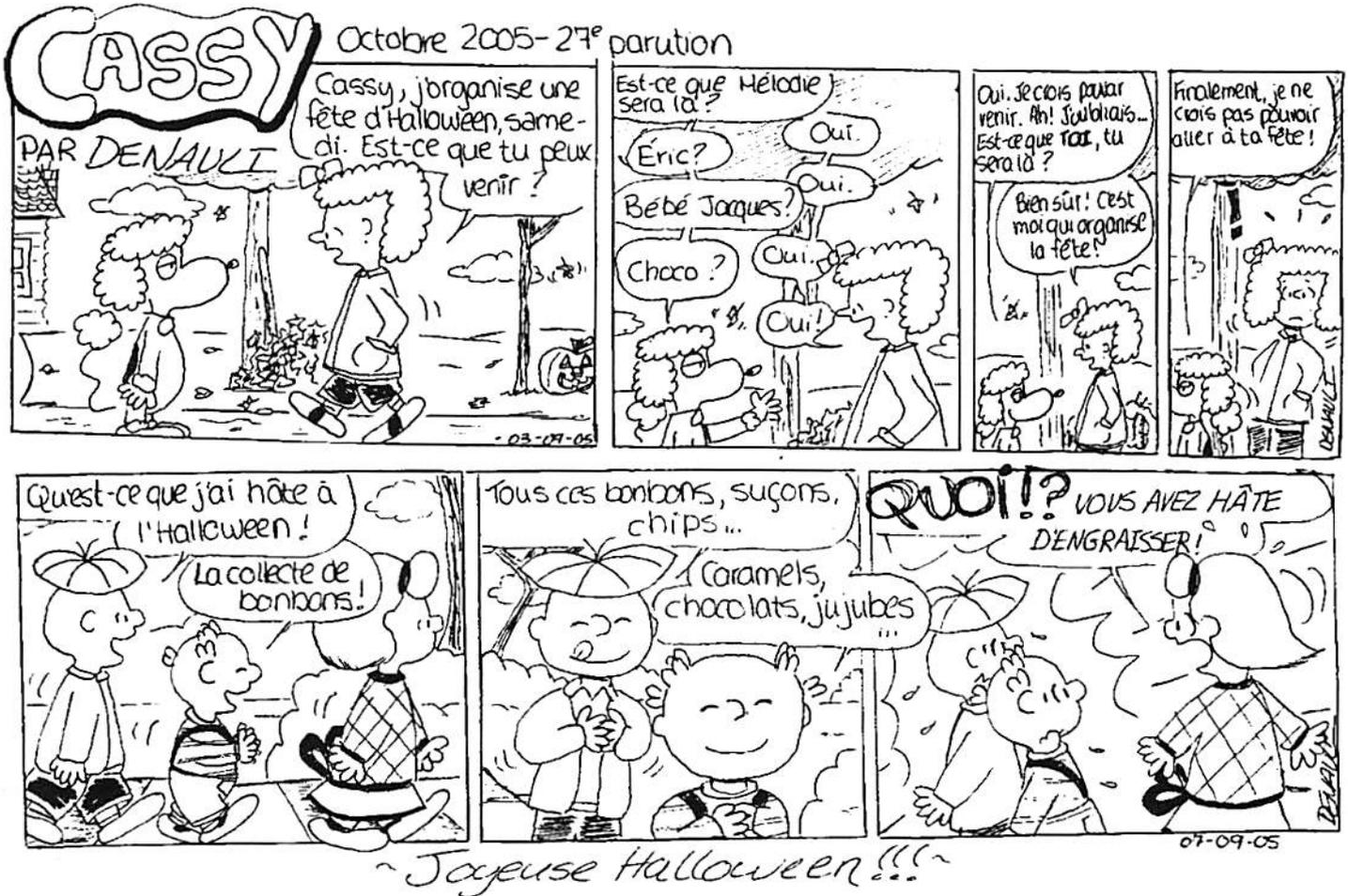
Le présignallement d'arrêt obligatoire des autobus scolaires est maintenant en vigueur. Ainsi, les conducteurs d'autobus scolaires doivent désormais signifier, à l'aide des feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, des feux de détresse, leur intention

d'immobiliser leur véhicule avant d'actionner les feux rouges d'arrêt obligatoire. Les nouveaux feux jaunes, qui clignotent en alternance, sont situés dans la partie supérieure avant et arrière du véhicule, à côté des feux rouges. Ils sont obligatoirement installés sur tout autobus scolaire fabriqué depuis août 2005. Cette nouvelle mesure de sécurité fait partie du Règlement sur les véhicules routiers affectés au transport des élèves. Cette importante mesure vise à vous prévenir que l'autobus est sur le point de s'immobiliser et que vous devez vous préparer à arrêter votre véhicule. Pour plus d'information, visitez le site Internet du ministère des Transports du Québec: [www.mtq.gouv.qc.ca](http://www.mtq.gouv.qc.ca).

## Ne vous laissez pas conduire par votre cellulaire!



Conduire est une activité complexe qui exige une attention et une concentration de tous les instants et le téléphone cellulaire au volant représente une source de distraction importante. Éteignez donc votre cellulaire avant de prendre la route et laissez votre messagerie vocale prendre vos appels. Toutefois, si vous devez absolument répondre ou faire un appel: placez votre téléphone à un endroit facilement accessible; répondez seulement si vous êtes certain de pouvoir le faire sans danger; rangez-vous dans un endroit sécuritaire ou demandez à un de vos passagers de répondre ou de téléphoner à votre place; avisez la personne avec qui vous parlez que vous êtes au volant et soyez bref! Le danger du téléphone cellulaire au volant ne réside pas tant dans la manipulation de l'appareil, mais plutôt dans le fait que le conducteur doit partager son attention entre la route et la conversation téléphonique. Pour en savoir davantage, visitez le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec à l'adresse [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca), dans la section «Prévention».



2005 *octobre*

# Au fil des jours

dimanche      lundi      mardi      mercredi      jeudi      vendredi      samedi



## Fleuriste Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire  
310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

- ☒ Fleuriste
- ☒ Boutique de décoration
- ☒ Serres et culture-jardin



2	3 Réunion du conseil	4	5	6	7 	8
9	10 FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES	11  Réunion du comité d'embellissement	12 Réunion des Fermières 19h30	13 Tombée du journal 	14 Bac bleu 	15
16	17	18	19	20	21 	22
23	24	25	26	27	28 Bac bleu 	29 
30	31 	<h1>HALLOWEEN!</h1>				

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 6 septembre 2005, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Réналd Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1<sup>er</sup> AOÛT 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1<sup>er</sup> août 2005 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1<sup>er</sup> août 2005 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2005**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin		
Remb. frais déplacement 137 km .....	54,80	
Remb. frais déplacement 138 km .....	55,20	
Remb. frais déplacement 155 km .....	62,00	172,00
Congrès Premiers répondants, inscription 2 personnes .....		80,00
Corporation touristique de Berthier-sur-Mer		
commandite festival des Arts & Traditions .....		50,00
Fernand Bélanger		
Remb. frais déplacement 319 km .....	127,60	
Remb. frais déplacement 502 km .....	200,80	328,40
Hydro-Québec, dommages causés par niveleuse .....		337,50
Hydro-Québec, électricité		
Ass. eaux.....	1 548,67	
Lumière de rue, 2, 5 <sup>e</sup> Rue Est .....	27,12	
Maison de la Paroisse .....	414,46	
Logement 536 (concierge).....	102,90	
Pavillon Bédard .....	50,89	
Éclairage public juillet 2005.....	565,73	2 709,77

•	Jean Lamontagne	
•	conférence et taille d'arbres (Comité d'embellissement).....	230,00
•	Les Concassés du Cap	
•	collecte mensuelle, encombrants, containers.....	4 783,34
•	Les Loisirs St-François de Montmagny inc.,	
•	contribution municipale.....	10 000,00
•	Michel Boissonneault, remb. frais repas formation (pompier).....	12,00
•	Pagenet, location téléavertisseurs.....	415,58
•	Pierre Aubé, réparation camion incendie.....	90,00
•	Régie inter. Anse-à-Gilles, enfouissement ordures juillet.....	1 135,75
•	Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho.....	102,19
•	Telus Mobilité, service cellulaire.....	29,61
•	Telus, service bureau, Internet, garage, incendie.....	492,14
•	Ultra-Dépanneur St-François, essence.....	201,43
•	Ministre Revenu Québec, remise d'août 2005.....	6 505,15
•	Revenu Canada, remise d'août 2005.....	3 704,71
•	CARRA, remise d'août 2005.....	253,39
•	La Fabrique, loyer septembre 2005 local bibliothèque.....	166,67
•	Ass. directeurs municipaux du Québec, inscription colloque.....	135,00
•	Boivin & Gauvin, matériel incendie.....	99,38
•	BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (eau potable).....	5 282,30
•	Breton Métal ltée, pièce camion Mack.....	39,85
•	Bureautique Côte-Sud	
•	Contrat photocopieur.....	69,41
•	Papeterie + papier photocopieur.....	82,64
•	.....	152,05
•	Claude Morin, remb. frais déplacement.....	69,60
•	CLSC et CHSLD MRC de Montmagny, vaccination employés.....	359,76
•	Constructions BML, asphalte.....	696,91
•	Dura-lignes inc., lignage de rue.....	5 494,14
•	Entretien ménager D. Paquet, 2 caisses de papier à main (M. Paroisse).....	160,92
•	Excavations Chanel & Fils	
•	faire pente pour accotements route Les Prairies et	
•	changer ponceau route Ste-Catherine.....	1 912,29
•	Fédération Québécoise des Municipalités, envoi Dicom.....	77,93
•	Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 291 km.....	116,40
•	Groupe Ultima, prime supp. Multirisques.....	80,00
•	Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	64,47
•	ITT Flygt, pièces ass. des eaux.....	232,35
•	Jacques & Raynald Morin, location pelle (entrées eau potable).....	6 907,26
•	Jocelyne Noël, entretien bureau août.....	90,00
•	L'Arrêt-Stop, essence (pompiers).....	34,42
•	Laboratoire Environnement, analyse eaux usées et eau potable.....	371,53
•	La Compagnie Wilfrid Allen	
•	décompte progressif no 1 (eau potable).....	318 596,96
•	Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	117,17
•	Les Automobiles Chabot, pièce camion Ford.....	10,62
•	Les Concassés du Cap	
•	Collecte mensuelle pour le mois d'août + containers.....	4 551,54
•	Collecte mensuelle septembre + location container pelouse.....	3 976,41
•	.....	8 527,95
•	Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore.....	2 918,30
•	Morin Isolation enr., isolation Garage municipal.....	708,09
•	MRC de Montmagny	

3 <sup>e</sup> versement quote-part .....	25 567,00	
Collecte sélective juillet 2005.....	452,20	26 019,20
Municipalité St-Nérée, remb. frais déplacement (Christian Pouliot).....		485,64
O.M.H. St-François, 10% déficit sur budget supplémentaire 2005 .....		16 883,00
Pagenet, location téléavertisseurs (pompiers).....		416,22
Pétroles JMB, 599,7 litres diesel à .824.....		568,40
Philiat Blais & Fils		
Terre brune + sable (eau potable) .....	1 409,05	-
4½ heures camion à 50\$/heure .....	258,81	1 667,86
Pièces d'auto Carquest Montmagny, pièce camion incendie.....		217,06
Pièces d'autos GGM, pièces équipement.....		148,31
Pneus André Ouellet, pièce camion Mack .....		24,16
Postes Canada, envoi circulaires .....		94,29
Praxair, location bouteilles.....		58,54
Produits de laboratoire certifiés, matériel équipement.....		400,04
Réal Huot inc., matériel aqueduc .....		4 346,89
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement ordures août 2005 .....		2 294,35
Robert Corbin, réparation lumière de rue, réparation terrain pétanque et garage.....		979,87
Sel Warwick calcium.....		609,63
Signo Tech, panneau signalisation .....		251,40
Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers		
Pavillon Bédard .....	143,06	
Maison de la Paroisse .....	246,13	
Aqueduc.....	122,91	
Embellissement.....	19,44	
Voirie .....	160,06	
Ponceau.....	631,70	
Garage.....	1 009,35	
Bibliothèque.....	28,56	2 361,21
Spécialité Ressort inc., pièce camion Mack.....		2 325,39
Stereo Plus, carte Telus .....		59,81
Unibéton		
9,9 t.m. sable lavé à 5,35\$ .....	60,93	
Criblure de pierre, sable à mortier, matériau granulaire .....	686,02	746,95
Weed Man, contrôle de la végétation.....		57,50
Wolseley, asphalte Tech-Mix .....		755,26
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 85 km.....		40,80
<b>TOTAL :</b> .....		<b>447 087,06</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le directeur général présente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci:

BPR Groupe-Conseil

Période se situant entre le 2005-05-01 et le 2005-06-18 5 282,30\$ taxes incluses

Ce compte a déjà été présenté au Conseil

BPR Groupe-Conseil  
 Période se terminant le 2005-07-09 16 406,12\$ taxes incluses  
 Ce compte a déjà été présenté au Conseil 21 688,42\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le compte d'honoraires de cinq mille deux cent quatre-vingt-deux dollars et trente sous (5 282,30\$) taxes incluses à BPR Groupe-Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable;

QUE les honoraires qui couvrent la période se terminant le 2005-07-09, au montant de seize mille quatre cent six dollars et douze sous (16 406,12\$) taxes incluses, soient présentés lors d'une prochaine assemblée pour fin d'approbation.

### REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT DE 36 954\$

Il y a un emprunt au montant de 36 954\$ qui va être à refinancer car il vient à échéance le 23 novembre 2005.

Pour bien situer le Conseil, cet emprunt concerne le 3<sup>e</sup> financement de l'assainissement des eaux. Au point de départ (2000-11-23) le billet s'élevait à 43 354\$. Ce qui signifie que le 23 novembre 2005, la Municipalité aura remboursé 6 400\$ en capital de cet emprunt.

Initialement, cet emprunt court sur une période de 20 ans. Il y en a 5 de passés. Il va en rester 15. Comme on va en refinancement à tous les 5 ans, ça signifie qu'il va y avoir 3 refinancements à faire d'ici la fin qui est prévue pour le 23 novembre 2020.

Le taux d'intérêt pour les premiers 5 ans couverts était de l'ordre de 6,57%.

Ici, comme le financement représente un montant inférieur à 100 000\$, la Municipalité n'a pas besoin de faire approuver par le ministère les conditions d'emprunt, conformément aux lois municipales (article 1071.1 du Code municipal du Québec). Ça signifie que la Municipalité peut refinancer son emprunt localement là où elle le veut.

Est-ce que le Conseil autorise le directeur général à négocier ce taux auprès de quelques institutions financières ou désire-t-il aller directement à la Caisse populaire?

Le Conseil municipal est d'accord pour aller directement à la Caisse populaire.

Comme le refinancement de cet emprunt ne vient à échéance que le 23 novembre 2005, le directeur général va recevoir l'offre de la Caisse environ une (1) semaine avant la date d'échéance. Pourquoi si tard? Parce que les taux fluctuent constamment. À ce moment-là, le directeur contactera tout le Conseil pour leur soumettre l'offre finale de la Caisse et obtenir leur approbation finale.

### TRAVAUX DE PEINTURE

Il y a des travaux de peinture à faire aux endroits suivants:

- galerie de la Maison de la Paroisse
- galerie du Pavillon Pierre-Laurent Bédard
- galerie de la bibliothèque du Rocher

Êtes-vous d'accord pour que ces travaux soient faits? Et si oui, par qui?

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau  
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour que les galeries des bâtiments énumérés plus haut soient repeintes;  
 QUE les travaux soient effectués par un employé municipal.

**LIGNES DE RUE**

Le rapiéçage des rues étant pas mal complété, il serait temps de penser à faire le lignage des rues. Autorisez-vous le directeur général à faire les démarches en ce sens?

Tracez-vous des lignes là où elles sont le plus effacées ou en mettez-vous partout?

Le budget pour le lignage des chemins municipaux est de 4 000\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour que des lignes de rue soient tracées aux endroits où elles sont le plus effacées :

Chemin St-François Est

Chemin St-François Ouest

Montée Morigeau

Chemin de la Rivière du Sud

QUE la Municipalité accepte le taux de .148¢ le mètre linéaire présenté par la Cie Duralignes inc. pour le traçage des lignes de rue avec billes fluorescentes;

QUE les travaux soient exécutés le plus rapidement possible, à une température plus élevée que 10° Celsius et par temps sec.

**BUDGET RÉVISÉ DE L'O.M.H. DE ST-FRANÇOIS**

Le directeur général vous présente le budget révisé 2005 de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La différence principale avec le premier budget présenté est que la Société d'Habitation du Québec accorde un montant supplémentaire de 60 000\$ pour compléter le financement du remplacement des fenêtres des logements-familles. Originellement, le montant était de 150 000\$. Il est passé à 210 000\$.

Une copie du budget révisé est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE ce budget révisé 2005 de l'O.M.H. de Saint-François est justifié par le remplacement de toutes les fenêtres des vingt (20) logements-familles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget révisé 2005 que l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a présenté à la Société d'habitation du Québec.

**DÉCOMPTÉ PROGRESSIF N° 1 DE LA CIE WILFRID ALLEN (RAPPEL)**

Le directeur général a présenté, à la séance régulière du 1<sup>er</sup> août dernier, un premier décompte progressif de «La Cie Wilfrid Allen Ltée» pour les travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable. Le montant total à payer pour les travaux en date du 28 juillet 2005 s'élevait à 318 596,96\$ taxes et retenues incluses.

Le compte n'a pas encore été payé parce qu'il est dit à la page 47 du devis que la Municipalité dispose de quarante-cinq (45) jours pour payer l'entrepreneur à partir de la journée où le décompte progressif a été signé. Dans ce cas-ci, le décompte a été signé le 1<sup>er</sup> août 2005, donc la Municipalité a jusqu'au 14 septembre 2005 pour payer la somme due à la Cie Wilfrid Allen Ltée.

Ça se voulait un bref rappel aux membres du Conseil.

**LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE**

Les «Laboratoires d'expertises de Québec Ltée» transmettent leur rapport relativement aux formules de mélange de béton de ciment présentées par Unibéton de l'usine de Saint-Raphaël. Évidemment, c'est toujours relié au projet de construction de l'usine de filtration.

Une copie du rapport est remise à chacun des membres du Conseil.

### **RAPPORT/DEMANDE DE MODIFICATION DU BARRAGE DE L'AQUEDUC**

(À TITRE INFORMATIF)

BPR Groupe-Conseil transmet à la Municipalité une copie du rapport qui a été envoyé au Centre d'expertise hydrique du Québec.

Ce rapport explique toutes les modifications qui seront faites au barrage de l'Aqueduc.

Comme le rapport est très volumineux, le directeur général n'en a pas fait de copie. Les élus intéressés à le consulter n'auront qu'à le lui demander.

### **CAMION INCENDIE**

Depuis plusieurs mois, la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se réunit afin de monter un devis descriptif qui va dire précisément quel type de camion autopompe conviendrait le mieux pour répondre aux besoins des municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre.

Le devis descriptif a d'ailleurs été présenté au Conseil dans le cadre d'une réunion préparatoire.

Est-ce que le Conseil entend aller en soumission bientôt? Et si oui, quand?

Effectivement, le Conseil municipal va aller en soumissions publiques pour l'achat d'un nouveau camion autopompe. Il va rester à déterminer quand précisément il compte y aller. D'ailleurs, à ce sujet, le Conseil municipal va rencontrer le chef pompier, le capitaine et le lieutenant pour discuter de la question avec eux.

### **BILAN ANNUEL DE PERFORMANCE POUR L'ANNÉE 2004**

Voici une copie du bilan annuel de performance pour 2004 de la station d'épuration des eaux usées et des ouvrages de surverse.

Dans les 2 cas, ce sont des résultats parfaits à 100%. Donc, le système d'assainissement des eaux de la Municipalité est très performant.

Des félicitations seront adressées à l'opérateur, monsieur Fernand Bélanger.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à son opérateur de la station des eaux usées, monsieur Fernand Bélanger, pour son excellent travail.

### **CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES PROJETS D'ÉLEVAGE PORCIN**

(À TITRE INFORMATIF)

En avril dernier, la ministre des Affaires municipales et des Régions faisait parvenir le Guide explicatif concernant la consultation publique sur un projet d'élevage porcin. Ce guide traite notamment de divers aspects reliés à la nouvelle procédure de consultation publique préalablement à la délivrance d'un permis de construction requis pour la réalisation d'un projet d'élevage porcin sur le territoire de la Municipalité.

Grosso modo, ce qui est dit, c'est qu'une consultation publique, ça se prépare. Il importe que chacun des intervenants interpellés soit en mesure de bien connaître son rôle.

La direction régionale du ministère des Affaires municipales et des Régions peut aider les municipalités dans les différentes étapes menant à la consultation publique. Il s'agit seulement de s'y prendre à temps.

Une copie du document est remise à chacun des élus.

## COLLOQUE DE LA ZONE BEAUCE-CÔTE-SUD

Le 17<sup>e</sup> colloque de la zone Beauce-Côte-Sud va se tenir les 14 et 15 septembre prochains au Centre récréatif de Saint-Henri.

Il va y avoir différents ateliers:

- A) Les chemins à l'heure de la réforme cadastrale
- B) Quoi faire pour ne pas se mettre dans le chemin?
- C) La Cour municipale : comment ça fonctionne, à quoi ça sert et comment préparer ses dossiers ?
- D) Les indicateurs municipaux

Le coût d'inscription pour les deux (2) jours est de cent trente-cinq dollars (135\$) taxes comprises. Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur général à assister à ce colloque ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à assister au 17<sup>e</sup> colloque de la zone Beauce-Côte-Sud qui va se tenir les 14 et 15 septembre prochains à Saint-Henri.

## AVIS DE FERMETURE TEMPORAIRE

(À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud se voit dans l'obligation de fermer la route de Saint-Pierre à la hauteur du pont sur la Morigeau. Pourquoi? Pour effectuer une réfection à ce pont.

La route sera fermée du 29 août au 15 septembre pour les autos et du 29 août au 1<sup>er</sup> octobre pour les camions.

Le service incendie a été avisé de la situation. Pour accéder au sud de la Morigeau, il faut faire le détour par le chemin de la Rexfor. L'accès à ce chemin se fait par la route 283 (trans-comté).

Le service incendie de Saint-François a été sur les lieux afin de vérifier la «carrossabilité» du chemin de la Rexfor et du temps de déplacement en cas d'incendie.

Le service incendie entend procéder de cette façon pendant la durée des travaux de la réfection du pont à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud :

- 1<sup>er</sup> Le camion autopompe de Saint-François passerait par Saint-François parce que le trajet est plus court.
- 2<sup>e</sup> Les autres (Berthier, St-Raphaël), si besoin est, passeraient par le chemin de la Rexfor.

Est-ce que le Conseil municipal est d'accord avec la proposition du service incendie de Saint-François?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est entièrement d'accord avec la proposition du service incendie de Saint-François sur la façon de se déployer en cas d'incendie à cet endroit pendant toute la durée des travaux de réfection au pont sur la Morigeau à Saint-Pierre.

## COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le comité de développement communautaire est formé de cinq (5) personnes : mesdames Johanne Laliberté et Diane Rousseau et messieurs Raphaël Cantos, Raynald Laflamme et Daniel Morin.

Le rôle du comité était de recommander ou encore d'appuyer des projets afin de dynamiser et d'améliorer la qualité de vie dans la municipalité.

Le comité, par voie de lettre, annonce au Conseil ses réalisations et annonce aussi la fin de ses

travaux. Une copie de la lettre est remise aux élus.

### **PACTE RURAL – AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE**

Le Conseil d'établissement de l'école a rempli le formulaire de présentation du projet de réaménagement du parc-école de la Francoière comme le lui avait demandé la Municipalité.

Une copie du formulaire est remise à chacun des élus.

Est-ce que la Municipalité épaula ce projet et si oui, quelle sera sa participation financière?

CONSIDÉRANT QUE les installations actuelles dans la cour arrière de l'école La Francoière sont désuètes et ne répondent plus aux normes CSA;

CONSIDÉRANT QUE le projet de réaménagement de la cour arrière de l'école vise non seulement l'utilisation des installations pendant les périodes scolaires mais pour toute l'année;

CONSIDÉRANT QUE la fréquentation des lieux se fera autant par les élèves de la Francoière que par l'ensemble des résidants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE le projet est rassembleur et communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau,

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, appuie le projet du comité d'école qui consiste à réaménager la cour arrière de l'école La Francoière en la dotant d'équipements et d'espace de jeux répondant aux normes d'aujourd'hui.

QUE la municipalité consent pour ce projet une participation financière de l'ordre de dix mille dollars (10 000\$) qui sera prise à même son pacte rural.

### **APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR DE L'OXYGÈNE PUR**

(À TITRE INFORMATIF)

Le directeur général avise les membres du Conseil qu'il a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'oxygène pur à sa future usine de filtration d'eau potable.

Les soumissionnaires invités sont :

- 1- Air liquide Canada inc.
- 2- Praxair Canada inc.
- 3- Air Products Canada Itée

Ces derniers ont jusqu'au vendredi 16 septembre prochain à 15 h pour déposer leur soumission au bureau municipal.

Une copie de l'appel d'offres est remise à chacun des élus.

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2**

Le deuxième décompte progressif couvrant les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen Itée» en date du 31 août 2005 est présenté aux membres du Conseil.

Le montant total à payer est de quatre cent soixante-dix-huit mille deux cent deux dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (478 202,99\$) taxes et retenues incluses.

Là également, la Municipalité dispose de quarante-cinq (45) jours pour payer l'entrepreneur à partir du moment où l'entrepreneur l'a signé.

### **SOUSSIONS SUR INVITATION POUR TRONÇON DE LA MONTÉE LES PRAIRIES**

Le contremaître a demandé des soumissions sur invitation pour de l'asphalte à poser sur le tronçon de chemin qui a été rehaussé à la Montée les Prairies.

Jacques et Raynald Morin

30,25\$ de la tonne métrique

transporté et posé  
Construction HDF  
29,00\$ de la tonne métrique  
transporté et posé

Coût de l'asphalte

48,00\$ la tonne métrique pour une quantité d'environ 200 tonnes

Le coût global des travaux va s'élever à :

$29\$ \times 200 = 5,800 + 406 + 465,45 = 6\,671,45\$$

$48\$ \times 200 = 9\,600 + 672 + 774,40 = 11\,042,40\$$

GRAND TOTAL = 17 713,85\$

CONSIDÉRANT QU'il serait dangereux cet hiver, de laisser sans bitume le tronçon de la Montée des Prairies qui a été rehaussé;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées en bonne et due forme auprès de deux entrepreneurs par le contremaître de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Construction HDF» pour la pose d'environ 200 tonnes métriques d'asphalte sur le tronçon de la Montée des Prairies.

QUE les travaux soient réalisés au cours du mois de septembre 2005.

#### **NOUVELLE POLITIQUE DU FOURNISSEUR POUR LES LUMIÈRES DE RUE BRÛLÉES**

Monsieur Robert Corbin a annoncé au directeur général qu'avec la hausse vertigineuse du prix de l'essence, il n'était plus capable d'effectuer l'entretien des lumières de rue pour le même prix. Avant, ça coûtait 57,50\$ par luminaire et ça comprenait les pièces et la main-d'œuvre. Maintenant, voici ce qu'il propose à la Municipalité :

##### **1<sup>re</sup> option**

60\$ du luminaire pièces et main-d'œuvre comprises mais, pour avoir droit à cette offre, il faut compter cinq (5) luminaires défectueux et plus. Donc, le délai d'attente risque d'être beaucoup plus long.

##### **2<sup>e</sup> option**

Il utilise sa grosse nacelle à 99,25\$/heure et il charge en plus le coût des pièces.

Que fait-on devant une telle situation ?

Le Conseil municipal demande au directeur général de s'informer auprès de l'entrepreneur-électricien Joachim Laferrière de Saint-Raphaël. Après quoi, le Conseil va statuer.

#### **TOURBE POUR ENTRÉES D'EAU SUR LE CHEMIN MORIGEAU**

Un calcul a été fait par monsieur Sylvain Roberge sur la superficie à couvrir en tourbe sur les terrains du chemin Morigeau qui ont été raccordés par l'avant. Cela représente une superficie d'environ 6 750 pi<sup>2</sup> et il ferait le tout pour la somme de 2 850\$. Qu'est-ce qu'en pense le Conseil? Monsieur Roberge attend une réponse pour demain matin.

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur «Wilfrid Allen Itée» a posé de la tourbe sur les accotements du chemin Morigeau aux endroits qui avaient été abîmés lors des travaux d'installation de la conduite d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de poser elle aussi de la tourbe sur les terrains du chemin Morigeau qui ont été raccordés par l'avant, pour

une plus belle harmonisation;

QUE ce travail soit exécuté par monsieur Sylvain Roberge pour une somme de deux mille huit cent cinquante dollars (2 850\$) sur une superficie d'environ 6750 pi<sup>2</sup>.

QUE la pose de la tourbe se fasse dans le courant du mois de septembre 2005.

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CHANTIER N° 3

Le directeur remet à chacun des élus une copie du procès-verbal de la réunion de chantier no 3 qui a eu lieu mercredi le 24 août 2005 à 10 h.

#### VARIA

Le directeur général s'est informé de la politique des frais de déplacement à la MRC de Montmagny. Voici ce qui en est:

Quand l'essence est passée à 1\$/litre, les employés touchaient .39¢/km.

Maintenant, à chaque fois que l'essence augmente de .10¢/litre bien les employés de la MRC voient leur remboursement de frais de déplacement hausser de .02¢/km.

La municipalité semble apprécier cette politique. Par contre, elle signifie que ce sera la même pratique quand l'essence va diminuer.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,  
APPUYÉ par monsieur François Létourneau,  
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La réunion se termine à vingt et une heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, maire

Yves Laflamme, directeur général

#### Soumissions sur invitation

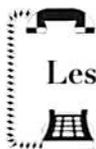
La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande des soumissions sur invitation pour des piquets de cèdre d'environ 6" à 7" de diamètre. La longueur des piquets devra être de 7 pieds.

En ce qui concerne la quantité, la Municipalité voudrait l'équivalent d'une corde de 4 pieds par 8 pieds.

Quel serait votre prix pour cette quantité?

Vous avez jusqu'au 14 octobre 2005 à 16h00 pour déposer votre soumission par écrit, au bureau municipal situé au 534, chemin St-François Ouest.

Yves Laflamme, sec.-trés.



## Les Petites annonces de L'Écho

### Offre de service pour garder vos petits enfants

Je possède mon cours de Gardien averti. Je suis disponible au besoin. J'ai 12 ans 1/2. Virginie Coulombe: 259-2731.

### Service d'entretien ménager

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour l'entretien ménager ou autres travaux domestiques. Line Thibodeau: 259-2731.

### Théberge Aération

Cet automne pour l'aération de votre pelouse ou le ramassage de vos feuilles: Stéphane au 259-2769.

### À vendre

Porte double pour l'extérieure incluant moustiquaire (sans cadre): 25\$. 6 colonnes tournées en bois pour galerie: 20.00 \$ chacune. 4 arrêts de roue en béton, 8" large x 9" haut x 77 long: 25.00\$ chacun. Sylvain: 259 2019.



# EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François  
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com  
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013  
Sans frais: 1 866 259-7710

# O bonsoins

## Pierre Martin PHARMACIEN

542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

### **Demandez à votre pharmacien la liste de vos médicaments et complétez-la au besoin.**

La liste à jour et complète des médicaments et des produits de santé naturels que vous prenez est un outil important pour vos professionnels de la santé, que ce soit à la clinique, au CLSC, à la pharmacie ou à l'urgence. Elle peut les aider à mieux évaluer votre état de santé et orienter le choix de votre traitement, éviter un risque d'allergie ou des interactions médicamenteuses.

### **Avec votre pharmacien, assurez-vous que votre liste contient tous les éléments suivants:**

- médicaments prescrits,
- médicaments en vente libre, produits de santé naturels,
- vitamines ou suppléments alimentaires,
- allergies médicamenteuses.

### **De plus, avant une rencontre avec un professionnel de la santé, inscrivez sur papier les renseignements suivants:**

- vos symptômes, leur début et leur fréquence,
- vos conditions particulières, comme une grossesse, l'allaitement ou un handicap,
- vos antécédents personnels, comme les maladies, les allergies, les blessures, les opérations et les principales maladies dans votre famille.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H  
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

**LIVRAISON GRATUITE**

## ÉPARGNE À TERME INDICIELLE

Placements à capital garanti

Émission en vigueur jusqu'au 12 novembre 2005



Conjuguer avoirs et être



Ceci  
n'est pas  
un  
casse-tête  
financier

### GARANTIE DE CAPITAL ET PERFORMANCE

Comme investisseur, vous avez des objectifs précis. Vous recherchez des produits financiers variés et performants qui vous permettent de diversifier votre portefeuille et qui vous rapportent davantage.

Pour répondre à vos plus hautes exigences, nos experts vous offrent l'Épargne à terme indicielle Desjardins.

Elle vous donne un double avantage :

**une garantie de capital à 100 % et un potentiel de rendement supérieur.**

### L'ÉPARGNE À TERME INDICIELLE DESJARDINS, C'EST :

- un investissement minimal de 500 \$ ;
- une protection de votre capital ;
- 100 % d'admissibilité au REER et aux autres régimes de retraite ;
- une imposition des revenus à l'échéance du placement (si hors REER) ;
- un dépôt garanti par la caisse à 100 % ;
- un accès aux ristournes versées par la caisse ;
- un dépôt qui n'est pas soumis aux fluctuations des devises étrangères ;
- aucuns frais d'administration ;
- un placement non rachetable avant échéance ;
- différents termes possibles.

Un placement garanti  
qui risque seulement  
de rapporter.



# Desjardins

Caisse populaire Desjardins  
de la Rivière-du-Sud